Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 068-216801522-20260513-202648-DE

Département
du Haut-Rhin

Arrondissement
d'Altkirch

Nombre des Conseillers élus
en fonction :
19
Conseillers présents
19

COMMUNE D'ILLFURTH

EXTRAIT DU PROCÈS - VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 11 mai 2026

DCM 2026.05.11 - 48

Sous la présidence de Monsieur **Christian SUTTER**, maire d'Illfurth

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les adjoints au maire : **Benoit GOEPFERT, Fabienne BAMOND, Pierre LEHE, Emilie ERISMANN, Olivier BELLOUIN** - Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : **Jean WEISENHORN, Francky ALTOE, Eric APTEL, Benoit WOLF, Anne SEITHER, Pascale FRITSCH, Axelle HELLMANN, Marie FREYDER, Emilie CHEVALIER, Sonia GUTLEBEN, Pierre GANSER, Mélanie JULIAN, Valentin WELKER.**

Monsieur **Pierre LEHE** a été désigné comme secrétaire de séance.

OBJET – BIENNALE D'ALSACE « NATURE et CULTURE » - PRESENTATION DE L'EVENEMENT ET PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE :

La commune accueillera la Biennale « Nature et Culture » en 2026.
Le président de la Biennale d'Alsace vient présenter ce projet d'exposition de créations artistiques contemporaines qui seront installées durant plusieurs mois et localisées dans plusieurs endroits.
Une participation financière de 3 000€ est sollicitée auprès de la commune.

VU la loi n° 83-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU le code général des collectivités territoriales,
Entendu l'exposé de Madame Fabienne BAMOND, Adjointe au maire déléguée à la Culture,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

DECIDE d'accueillir la Biennale « NATURE et CULTURE » ;
APPROUVE le principe d'une participation financière de la commune d'un montant maximum de 3 000€.

Pour extrait conforme
ILLFURTH, le 13 mai 2026

MAIRIE d'ILLFURTH (HAUT-RHIN)

Christian SUTTER
Maire d'ILLFURTH

Pierre LEHE
Adjoint au Maire